Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises

La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 30/05/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 30/05/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/676633
N° d'annonce : 676633

CENTRALE EOLIENNE CANET-PONT DE SALARS SAS

Société par actions simplifiée au capital de 125.000 €

Siège social : 25 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS-13E-ARRONDISSEMENT

489 455 402 R.C.S. Paris

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 28 Mars 2023 il a été constaté la démission de :

– Monsieur Mark Richard Jones de ses fonctions de Président avec effet à compter du 28 Mars 2023 et il a été décidé de nommer Monsieur Rui Jorge Maia Da Silva demeurant Rua Manuel Ferreira n° 27, 4° Dt., 2795-229 Linda-a-Velha au Portugal en qualité de nouveau Président avec effet à compter du 28 Mars 2023

– Monsieur Rui Jorge Maia Da Silva de ses fonctions de Directeur Général avec effet à compter du 28 Mars 2023 et il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Mention sera faite au RCS de PARIS.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeMJt7322
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeMJt7322

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)